

FGTB : Goblet le pur et dur

Indépendance

Intelligence

Irrévérence

M



Belgique

WATHELET - FLUXYS
Une loi sous influence ?



EXCLUSIF

CES SCIENTIFIQUES BELGES **FINANCÉS PAR** **L'INDUSTRIE DU TABAC**





EXCLUSIF

UNE ENQUÊTE RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DU FONDS POUR LE JOURNALISME EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

CES CHERCHEURS BELGES ARROSÉS PAR PHILIP MORRIS

Les documents internes de l'industrie cigarettière révèlent comment elle a financé, durant le dernier quart du 20^e siècle, des scientifiques belges pour nier ou minimiser l'impact de la cigarette et du tabagisme passif sur la santé, infiltrer les sphères scientifique et gouvernementale du Royaume, réaliser de la veille législative « vitale » pour son succès financier, ou encore gagner de la respectabilité en associant son image à celle de scientifiques prestigieux. Et tout cela dans le plus grand secret.

PAR DAVID LELOUP

Pendant des semaines, *M... Belgique* s'est plongé dans les « tobacco documents » à la recherche des liens entretenus par certains scientifiques belges avec l'industrie du tabac. Après les poursuites de 46 Etats américains contre les *majors* de la cigarette au milieu des années 1990, ces documents secrets ont été versés dans le domaine public, à partir de 1998, par décision de justice.

Aujourd'hui, quelque 14 millions de documents de la Legacy Tobacco Documents Library – soit plus de 84 millions de pages – sont accessibles via un site géré et hébergé par l'université de Californie à San Francisco⁽¹⁾. Via une fondation indépendante de l'indus-

trie, les cigarettiers sont légalement obligés de financer le maintien et l'enrichissement de ces archives en ligne du tabac.

C'est la première fois dans l'histoire du capitalisme moderne qu'une industrie tout entière a été forcée par la justice de divulguer ses documents internes sur plusieurs décennies. C'est la première fois, aussi, qu'un média belge prend le temps d'explorer en profondeur les dizaines de milliers de documents qui concernent directement des chercheurs belges.

Les noms de trois d'entre eux étaient certes déjà remontés à la surface médiatique il y a quelques années. Le magazine flamand *Knack* avait découvert en 2003 que le psychiatre Isidore Pelc (ULB), membre fondateur de feu la controversée Fondation Rodin, avait fait financer par Philip Morris

un cycle de conférences à l'ULB au milieu des années 1990.

En 2010, *Le Soir* avait révélé que la sociologue Claude Javeau (ULB) et le philosophe Frank van Dun (UGent) avaient participé au programme Arise, mis sur pied par l'industrie pour vanter les bienfaits sanitaires du plaisir de... fumer. Contre rémunération, les deux hommes avaient servi de relais médiatiques pour cautionner les messages pro-tabac de l'industrie.

Mais le contingent de scientifiques belges ayant tissé des liens – distendus ou très solides – avec les cigarettiers était loin d'être épuisé. Notre enquête nous a permis d'identifier des personnalités scientifiques de tout premier plan de l'Université catholique de Louvain (UCL), telles le prix Nobel Christian de Duve, l'actuel président de la Fondation contre le cancer Michel Symann, ou le découvreur des prébiotiques Marcel Roberfroid.

Tous ont été en contact durant une décennie au moins avec l'industrie.

« BLOUSES BLANCHES »

L'Université libre de Bruxelles (ULB) n'est pas en reste. Jean Klattersky, chef de service de médecine interne de l'Institut Jules Bordet, a fait sponsoriser secrètement son service par le lobby belge du tabac pendant des années, alors même qu'il présidait le comité d'éthique de l'Institut. L'effacé Dr Claude Biéva a pour sa part joué un rôle central dans l'opération « blouses blanches » en Europe, visant à minimiser voire nier les dangers du tabagisme passif. Sans parler de Michel Fondu, ce « professeur » qui a réalisé de la veille législative pour

D'AUTRES INDUSTRIES (pharma, agroalimentaire, chimique...) s'inspirent aujourd'hui des stratégies des cigarettiers.

Philip Morris, en toute confidentialité et avec la bénédiction du recteur de l'époque, Hervé Hasquin.

Bien sûr, l'époque et les mentalités étaient différentes. L'éthique d'hier n'est pas tout à fait celle d'aujourd'hui. Chacune de ces histoires personnelles, développées dans les pages qui suivent, reconstituées à partir des « tobacco documents », doivent être considérées comme les pièces individuelles d'un immense puzzle qui dépeint la guerre secrète et globale qu'a livrée l'industrie du tabac ces trente dernières années contre la science indépendante et l'état législatif qui menaçaient – et menacent toujours – son chiffre d'affaires.

Ces histoires éclairent le présent, aussi. Si les archives en ligne de l'industrie du tabac sont uniques, ses stratégies sont universelles. On sait qu'elles constituent un modèle pour d'autres industries – pharmaceutique, agroalimentaire, biotechnologique, chimique, nucléaire, financière. Mais il faudra attendre d'autres grands procès, et la publication de leurs archives, pour en prendre la mesure réelle. ■

⁽¹⁾ <http://legacy.library.ucsf.edu>

Les principaux « tobacco documents » utilisés dans le cadre de cette enquête ont été rassemblés, pour chaque chercheur, sur <http://bit.ly/tobaccodocuments>.



L'ÉTRANGE PROJET « CURIE »

AUX CLINIQUES SAINT-LUC



PROJET « CURIE »...
parce que Michel Symann cherche à faire progresser la chimiothérapie ?

Le labo du professeur Michel Symann (UCL), président de la Fondation contre le cancer, a reçu discrètement de Philip Morris, entre 1989 et 1999, l'équivalent de 400 000 euros. Le cancérologue, identifié comme « *consultant* » par le cigarettier, nie avoir jamais rendu le moindre service en contrepartie. PAR DAVID LELOUP

1989 sera l'année européenne contre le cancer. A cette occasion, (...) je m'adresse à vous dans l'espoir d'obtenir un soutien financier pour nos activités de recherche.

» L'homme qui rédige ces lignes, le 2 décembre 1988, n'est autre que le professeur Michel Symann, cancérologue de renom à la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain (UCL) et actuel président de la Fondation contre le cancer.

Sa missive est adressée au patron de Philip Morris Belgium, qui s'empresse de la faire remonter au QG européen du groupe, à Neuchâtel en Suisse. Dans les 15 jours, Philip Morris Europe répond au cancérologue et sollicite une entrevue avec lui à Bruxelles : il faut battre le fer tant qu'il est chaud.

Car le fait qu'une personnalité telle que Michel Symann vienne spontanément frapper à la porte du cigarettier est une véritable aubaine pour celui-ci. A l'époque, le chercheur vient d'être nommé à la tête du Laboratoire d'oncologie expérimentale de l'UCL et s'appête à enfile le costume de secrétaire général de l'Œuvre belge du cancer (qui deviendra la Fondation contre le cancer en 2004).

Mais surtout, ce brillant cancérologue est actif sur le front de la recherche fondamentale sur le cancer du poumon depuis au moins cinq ans. Avec son équipe, il cherche notam-

ment à contrer les effets secondaires de la chimiothérapie en stimulant, avec des « facteurs de croissance », la formation des globules sanguins dans la moelle des patients traités. Cela permet d'augmenter les doses de rayonnements. Et peut-être les chances de survie des fumeurs.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Très vite, Michel Symann et le fabricant des Marlboro vont sceller leur alliance. Le 22 février 1989, Ian Marcovitch, vice-directeur Science & Technology de Philip Morris Europe, débarque aux Cliniques universitaires Saint-Luc, à Woluwe-Saint-Lambert. L'entrevue est très cordiale et un « *mécénat d'entreprise* » est d'emblée discuté.

Dans une lettre de remerciements à Marcovitch datée du 8 mars, Michel Symann chiffre le coût annuel d'un jeune chercheur et communique le nom du candidat qu'il convoite. Il transparait de cette lettre que l'émissaire de Philip Morris aurait tenté d'« orienter » la recherche qu'il s'appête à financer. Michel Symann lui écrit en effet : « [...] *répondant à votre invitation, je joins à la présente une liste bibliographique de publications récentes qui nous seraient utiles* ». Bref, Philip Morris aurait, par retour de courrier, envoyé de la littérature scientifique à Michel Symann. Pour qu'il s'en inspire ?



CONVENTION ENTRE LES FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES (NEUCHÂTEL, SUISSE) ET L'UNITÉ D'ONCOLOGIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

1) Les Fabriques de Tabac Réunies (FTR) s'engagent à soutenir le travail de recherche fondamentale poursuivi dans le service du Professeur Michel SYMANN et sous sa responsabilité scientifique par le financement d'une bourse destinée au traitement d'un jeune chercheur.

2) Les FTR s'engagent à soutenir financièrement ce travail pendant un an avec une possibilité d'extension à une deuxième année.

3) Les FTR s'engagent à payer un montant de FB. 1.100.000 pour une année, commençant le premier septembre 1989. Cette somme sera versée à la

Général de Banque
Place de l'Université 4
B - 1348 Louvain la Neuve
Compte No. 371-2346364-29
Au profit du compte interne UCL Néoncat ONCO 4/63222
Professeur MICHEL SYMANN

4) Les FTR s'engagent à examiner la situation au courant de l'année en collaboration avec le Professeur M. SYMANN afin de décider de la poursuite du soutien financier. La décision au sujet de ce financement sera communiquée par les FTR au Professeur MICHEL SYMANN au plus tard le 31 mars 1990.

BIZARREMENT, aucun thème de recherche n'est précisé dans le contrat initial liant Michel Symann et Philip Morris.

5) L'Unité d'Oncoologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain s'engage à n'utiliser les fonds mis à disposition par les FTR que pour le financement de recherches poursuivies dans le Service du Professeur M. SYMANN et sous sa responsabilité scientifique.

Fait à Bruxelles le 12 juillet 1989

Pour les Fabriques de Tabac Réunies : Fabrique de Tabac Réunies S.A. 2003 NEUCHÂTEL

SAISON MARCOVITCH Vice-Directeur Science and Technology

Pour l'Unité d'Oncoologie de la Faculté de Médecine Université Catholique de Louvain : Professeur MICHEL SYMANN

tira pas et la relation s'arrêtera là. Au cours des dix années de financement de son labo par Philip Morris, Michel Symann n'a dévoilé ce sponsoring que dans deux publications scientifiques, en 1993 et 1994.

« Je n'avais pas d'obligation contractuelle de faire, l'argent était versé au pot commun du laboratoire », se défend-il. Chez Philip Morris, en interne, ce discret financement sans thème de recherche précis portait un nom de code : *Curie*. Une dizaine d'autres chercheurs européens étaient également spon-

sorisés de manière codée au cours des années 1990.

CONSEILLER DU MINISTRE DE LA SANTÉ

Pourquoi tant d'opacité ? Et ces financements faisaient-ils l'objet d'une contrepartie ? Une note interne de Philip Morris de 1992 apporte

une première réponse : « Bien que la recherche de Tassin, Dusser, Molimard, Micheletti, Hirt et Symann recommandée pour un financement en 1993 est de bonne qualité, une autre raison de les financer est due à l'importance de ces chercheurs dans leurs pays respectifs. (...) ils ont d'excellents contacts au sein de la communauté scientifique et du gouvernement et, par conséquent, sont utiles à Philip Morris pour être tenu au courant de ce qui se passe dans ces deux arènes. »

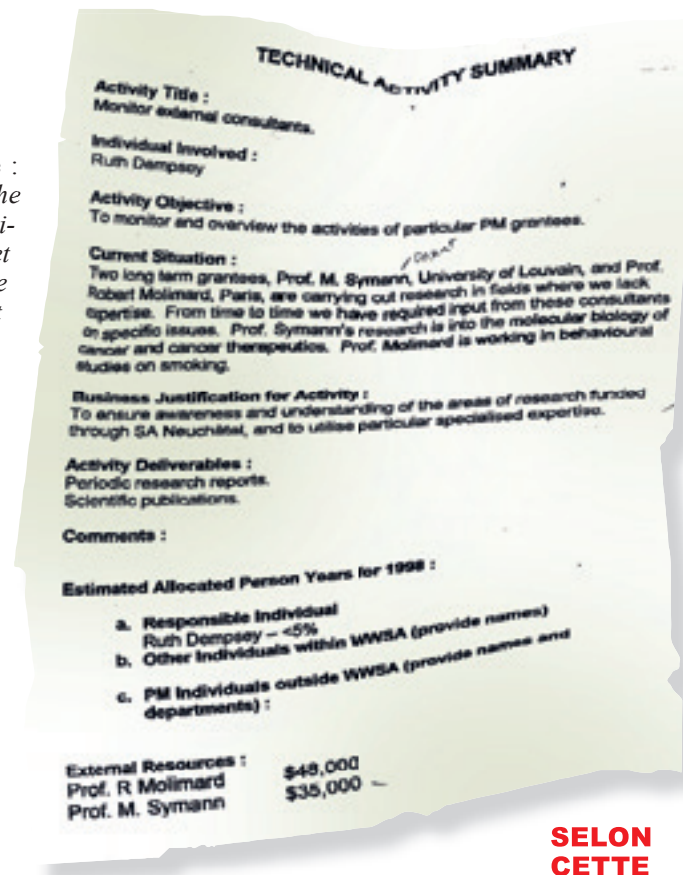
Effectivement, six mois plus tard, Symann annonce à Marcovitch qu'il a été « invité par la ministre de la Santé [Laurette Onkelinx, sous le gouvernement Dehaene 1^{er}] pour discuter de questions liées au tabagisme ». Lors d'une rencontre ultérieure, le 20 octobre 1993, Marcovitch notera que Michel Symann « est toujours un conseiller du ministère de la Santé malgré le remaniement ministériel ». Un dernier document d'octobre 1996 réitère que « le ministre belge de la Santé l'a nommé comme conseiller ».

Pourtant, aujourd'hui, Michel Symann ne s'en souvient pas : « Sans

doute l'Œuvre belge du cancer a-t-elle été approchée, et que j'ai délégué. Mais je n'ai jamais eu de nomination quelconque auprès d'un ministre de la Santé. Probablement une déformation de mes propos... »

328 DOCUMENTS

Le cancérologue apparaît également dans une liste confidentielle d'août 1992 reprenant 21 experts. Ils sont considérés comme « témoins



SELON CETTE NOTE, Michel Symann aurait fourni à Philip Morris des « contributions sur des questions spécifiques ».

potentiels ou scientifiques pouvant aider à trouver des témoins » pro-industrie dans le cadre de débats législatifs ou de procédures judiciaires. Un rôle que Michel Symann assure n'avoir jamais tenu.

Michel Symann apparaît, de 1988 à 2001, dans 328 documents internes de l'industrie du tabac. Et dans les petits papiers de Philip Morris dès les premières années. Un fax interne d'août 1992 le place sur une liste de « consultants » décrits comme des « personnes qui nous ont aidés dans le passé » et « amis potentiels pour les besoins futurs » de l'entreprise.

Un « résumé d'activité technique » de 1997 précise les choses. Michel Symann et Robert Molimard (un des pionniers de la recherche en tabacologie en France dont les liens avec Philip Morris ont été dévoilés par *Le Monde* en 2012) y sont qualifiés de « consultants externes ». Selon ce document, les deux hommes rendent des petits services au cigarettier : « De temps en temps, nous demandons à ces consultants des contributions sur des questions spécifiques. » Et quand il s'agit de justifier pourquoi Philip Morris les finance, les choses sont claires : « Pour bien comprendre [leurs] domaines de recherche (...), et pour faire appel à [leur] expertise spécialisée. » Michel Symann conteste pourtant formellement avoir jamais mis son expertise au service du cigarettier. Troublant. ■ DAVID LELOUP

RECHERCHE « INDÉPENDANTE »

Difficile de trancher : ni la liste bibliographique, ni les articles envoyés ne figurent dans les « tobacco documents ». On retrouve par contre le nom de Michel Symann dans un document de mai 1993 intitulé « *Soutenir la recherche scientifique "indépendante" en Europe* ». Les guillemets sont du cigarettier. Ils suggèrent que cette indépendance est toute relative...

Bref, le 12 juillet 1989, une convention aussi vague que brève est signée à Bruxelles par les deux hommes. Elle vise « le financement d'une bourse destinée au traitement d'un jeune chercheur », porte sur un montant de 1,1 million de francs belges (42 800 euros courants) versés par Philip Morris, et démarre au 1^{er} septembre 1989. Bizarrement, aucun thème de recherche n'est mentionné. Les travaux doivent juste être réalisés « dans le Service du Professeur M. Symann et sous sa responsabilité scientifique ».

Michel Symann : « Si c'était à refaire, je leur demanderais encore plus ! »



Nous avons rencontré Michel Symann pour qu'il nous livre sa vérité. Contrairement à d'autres chercheurs – tel le Français Jean-Pierre Changeux qui regrette a posteriori d'avoir sollicité l'argent du tabac –, Michel Symann assume complètement sa démarche. « L'industrie ne m'a jamais demandé d'intervenir

publiquement en sa faveur. Par contre, à l'Œuvre belge du cancer, où je suis devenu administrateur en 1986 puis secrétaire général en 1989, nous avons été les premiers à lancer des campagnes antitabac en Belgique. Je suis un adepte du principe pollueur-payeur. Si c'était à refaire, je demanderais encore plus d'argent à Philip Morris ! L'université offre le gîte, pas le couvert. L'argent reste le nerf de la guerre. Les fonds de Philip Morris étaient versés au budget du service. Ils ne

représentaient pas plus de 30 % du budget total. Je ne me souviens pas leur avoir octroyé des contreparties. J'assume complètement ce financement. Les cigarettiers sont des assassins. Mais je suis pragmatique. Oui, j'ai flirté avec le diable, mais pour une bonne cause. J'ai sans doute été impétueux et imprudent dans le sens où je ne me suis pas soucié du fait que mon image puisse être associée à celle de l'industrie du tabac. Tant pis si j'ai mis mon image en péril

au profit de la recherche contre le cancer. J'ai dîné plusieurs fois avec Jan Marcovitch, un homme charmant. Mais il ne s'est jamais mêlé de nous donner un conseil quelconque ou de suggérer un thème de recherche. Il a rapporté dans ses notes des commentaires de table que j'ai émis entre la poire et le fromage. Il fumait. Je l'ai revu il y a quelques années. Il était atteint d'un cancer de l'œsophage [il est décédé en 2012, ndlr]. » ■ D.L.P



UN NOBEL AU TABLEAU DE CHASSE DES CIGARETTIERS

Le prestigieux Institut de Duve de l'UCL, fondé et dirigé par feu le prix Nobel de physiologie Christian de Duve, a été sponsorisé pendant dix ans par le lobby belge du tabac. Au même moment, Christian de Duve était expert anticancer pour la Commission européenne... PAR DAVID LELOUP

Entre 1983 et 1992, la Fédération belgo-luxembourgeoise des industries du tabac (Fedetab) a versé plus de 1,2 million de francs belges à l'Institut scientifique créé par le prix Nobel de physiologie Christian de Duve. « Il s'agissait de versements annuels d'un montant de 100 000 francs les premières années, et qui a atteint 150 000 francs en bout de course », détaille Emile Vanschaftingen, l'actuel directeur de l'Institut de Duve, confirmant ainsi un document de 1983 exhumé des archives du tabac. Il précise qu'il s'agissait de dons sans contrepartie : « La nature de la recherche réalisée à l'Institut n'a pas été affectée par ce sponsoring. »



« tout amalgame, poursuit-il. Avec le recul et tout ce qu'on a depuis appris sur cette industrie, on ne pourrait plus penser qu'un tel financement soit réalisé de bonne foi, sans intérêt. »

En avril 1986, Christian de Duve a été nommé expert, par la Commission européenne, au sein d'un groupe de douze personnes chargé de la conseiller sur la lutte contre le cancer. « Bien que d'autres formes et causes de cancer soient mentionnées, le tabac est la priorité absolue », indique un

mémo du 2 juin

« AUJOURD'HUI ON REFUSERAIT »

On ignore qui de la Fedetab ou de Christian de Duve a approché l'autre, de même que les raisons pour lesquelles ce sponsoring s'est achevé fin 1992. Emile Vanschaftingen concède que c'était « un joli coup de l'industrie du tabac d'associer ainsi son image à celle d'un prix Nobel ». Une façon habile de récupérer son prestige et sa notoriété. « Aujourd'hui, on refuserait un tel sponsoring pour éviter

1986 de la British American Tobacco consacré à cette initiative européenne anticancer. Le sponsoring de la Fedetab, qui a donc encore duré six ans après la nomination de Christian de Duve au sein de ce groupe d'experts, ne plaçait-il pas *de facto* le prix Nobel en situation de conflit d'intérêts ?

Selon les données détenues par l'administration de la recherche, il n'y aurait actuellement plus à l'UCL d'études scientifiques financées par l'industrie du tabac. Mais le conditionnel est de mise : « Les professeurs

bénéficiaires de la liberté académique, toutes les informations liées à leurs recherches ne transitent pas nécessairement par l'administration », précise Isabelle Decoster, porte-parole de l'UCL. Un constat qui vaut pour toutes les universités... ■

LE CONFLIT D'INTÉRÊTS

du prix Nobel ne serait plus toléré à notre époque.

« L'industrie belge du tabac ne se contente pas d'entreprendre de vastes recherches dans ses propres laboratoires ; elle soutient et stimule en outre la recherche extérieure pure et appliquée ; c'est ainsi que notre Fédération a permis, par son soutien financier, le démarrage du "Centre Européen de Chimiothérapie anticancéreuse" fondé par le Professeur TADON de l'Institut Bordet, centre qui est maintenant devenu une importante Fondation Internationale sous le sigle de "E.O.R.T.C." "Organisation européenne de recherche sur le traitement du cancer" et dont l'audience européenne et mondiale est manifeste. Notre Fédération a depuis lors étendu son soutien financier et notamment aux travaux du Prof. KLASTERSKY de l'U.L.B. et du Professeur de DUVE de l'Université de Louvain. »

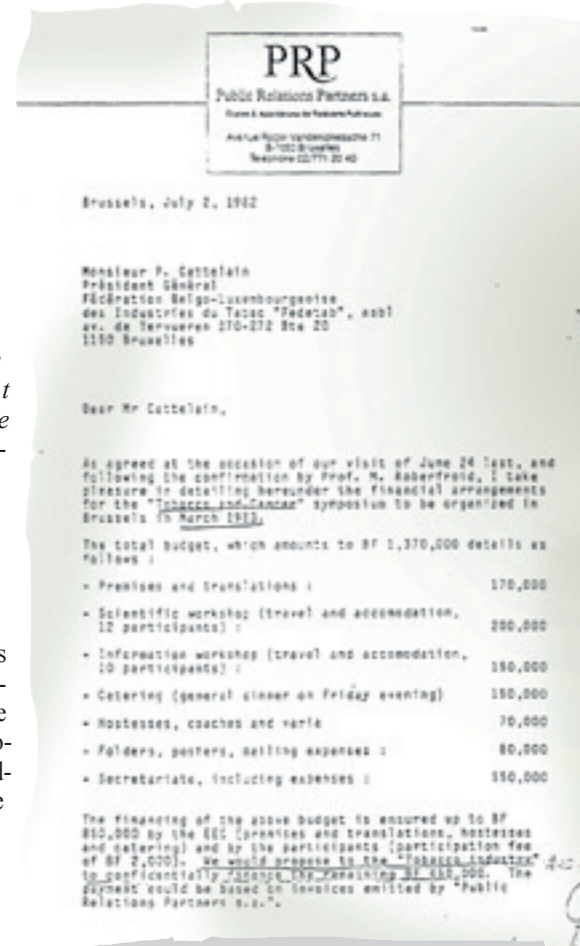
QUAND LE PÈRE DES PRÉBIOTIQUES MINIMISAIT LE TABAGISME PASSIF

Des documents identifient un éminent biochimiste de l'UCL, Marcel Roberfroid, comme « consultant » de Philip Morris et comme l'auteur, en 1994, d'un torpillage d'un projet de réglementation américaine visant à interdire la cigarette sur le lieu de travail. Il dément. Mais assume avoir cosigné et promu médiatiquement, en 1996, une étude concluant que le tabagisme passif ne provoque pas le cancer. PAR DAVID LELOUP

Le nom de Marcel Roberfroid restera certainement dans l'histoire de la science pour sa découverte, en 1995, des prébiotiques. Ces ingrédients alimentaires qui stimulent les bactéries dans le système digestif de manière réputée bénéfique pour la santé, cristallisent en effet aujourd'hui de nombreux espoirs de voir débarquer sur le marché de nouveaux « aliments ». Mais les archives du tabac révèlent que Marcel Roberfroid, professeur émérite de biochimie et toxicologie de l'Université catholique de Louvain (UCL), a également un passé moins glorieux : une relation ambiguë de 14 ans avec l'industrie du tabac. « Notre intention est d'établir clairement que toutes les parties intéressées par le problème [du tabac et du cancer] ont le droit d'être entendues, et que toutes les opinions doivent être examinées de manière scientifique. »

DRÔLE DE COMBINE

Deux jours plus tard, Pierre Jeandrain lui déroule le tapis rouge « économique ». Sur un budget de 1,4 million de francs, moins d'un million est acquis. Il formule alors – par écrit – une bien étrange proposition que Marcel Roberfroid ne peut ignorer : Jeandrain propose à la Fedetab « de financer de manière confidentielle les 450 000 francs restants ». Et ce « sur base de factures émises par Public Relations Partners SA ». Ce qui serait *de facto* de fausses factures, selon un expert fiscal, puisqu'aucune prestation ne serait fournie à la Fedetab... Le 30 août, Marcel Roberfroid revient à la charge : « Je me permets de souligner l'importance de la demande d'aide financière, écrit-il à Cattelain (Fedetab). Notre organisation (ECP) est toute jeune (...) [et] j'ai beaucoup apprécié l'esprit d'ouverture qui vous anime. Nous voulons mettre toute notre compétence scientifique et notre dynamisme au service d'une telle politique, acceptez que nous vous demandions d'y participer en



DE FAUSSES FACTURES ont même été proposées à la Fedetab en 1992.

« Nous voulons mettre toute notre compétence scientifique et notre dynamisme au service d'une telle politique, acceptez que nous vous demandions d'y participer en



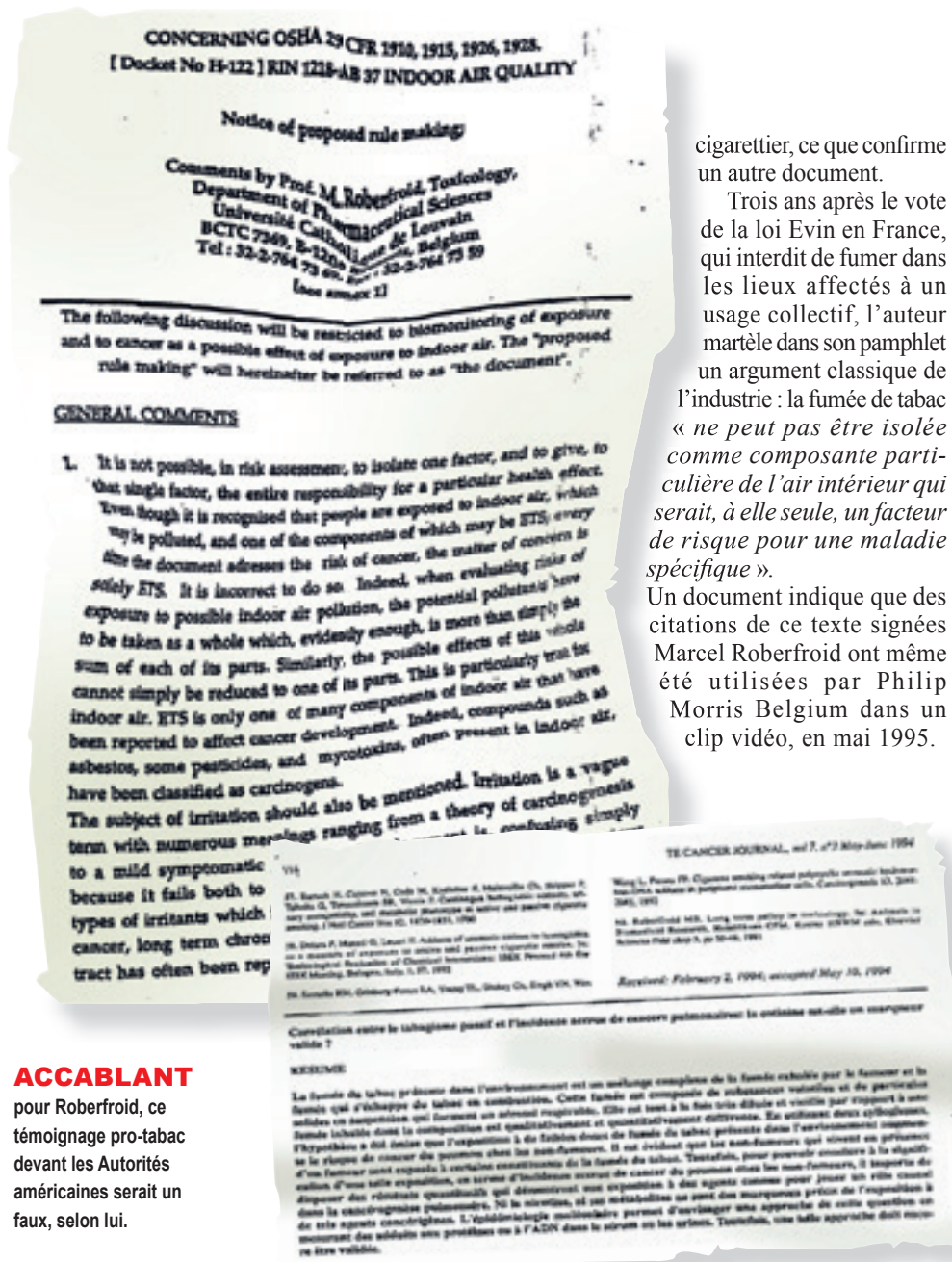
mettant à notre disposition et vos connaissances et vos moyens. » Il semble que l'industrie du tabac ne soit finalement pas entrée dans la combine proposée.

Mais le contact est établi. Et entretenu. En janvier 1986, Ian Marcovitch, vice-directeur Science & Technology de Philip Morris Europe, débarque sur le campus de Woluwe-Saint-Lambert pour discuter avec l'assistant de Marcel Roberfroid d'un projet de recherche sur les « radico-philes », des molécules capables de protéger les cellules de l'effet cancérigène des radicaux libres. L'idée est de placer ces radico-philes dans les filtres des cigarettes, pour les rendre moins nocives. Mais techniquement c'est difficile. Le projet capote.

« CONSULTANT »

Une lettre d'octobre 1987 suggère que Marcovitch et Roberfroid sont « en contact étroit ». Mais les choses sérieuses ne démarrent qu'en 1994. Cette année-là, un texte attribué à Marcel Roberfroid torpille publiquement un projet américain de réglementation de la qualité de l'air sur le lieu de travail visant à bannir la cigarette. L'argumentaire, huit pages soumises en son nom à l'administration de la Sécurité et de la Santé au travail (OSHA), est en fait rédigé pour le compte de Philip Morris. Une annexe précise que Marcel Roberfroid est « consultant » pour le

ACCABLANT pour Roberfroid, ce témoignage pro-tabac devant les Autorités américaines serait un faux, selon lui.



cigarette, ce que confirme un autre document.

Trois ans après le vote de la loi Evin en France, qui interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, l'auteur martèle dans son pamphlet un argument classique de l'industrie : la fumée de tabac « ne peut pas être isolée comme composante particulière de l'air intérieur qui serait, à elle seule, un facteur de risque pour une maladie spécifique ».

Un document indique que des citations de ce texte signées Marcel Roberfroid ont même été utilisées par Philip Morris Belgium dans un clip vidéo, en mai 1995.

SÉMINAIRE EN BELGIQUE

Un clip diffusé lors d'un séminaire destiné à lobbyer le cabinet de Miet Smet, alors ministre de l'Emploi et du Travail, afin qu'elle ne s'aligne pas sur l'OSHA. Marcel Roberfroid en personne avait été pressenti par le cigarettier pour intervenir lors de ce séminaire. Aujourd'hui, le scientifique n'assume pas la paternité du texte soumis en son nom à l'OSHA (lire ci-dessous). Pour lui, il s'agit d'un faux bricolé par Philip Morris. Ce texte s'appuie pourtant sur un article scientifique publié par Roberfroid lui-même en mai 1994 dans *The Cancer Journal*. Un

poumon chez les non-fumeurs » n'est qu'une « hypothèse » résultant de « deux syllogismes », des raisonnements erronés.

Question : Philip Morris aurait-il pris le risque de produire un faux témoignage au nom d'un individu sachant que ce faux serait publiquement disponible auprès de l'OSHA ? Pour Pascal Diethelm, expert anti-tabac et fin connaisseur des « tobacco documents », « ce serait une première ».

Dernier « fait d'armes », Marcel Roberfroid cosigne en 1996 avec cinq autres scientifiques une méta-analyse controversée qui conclut, après analyse de 48 études, à l'absence de lien entre tabagisme passif et cancer du poumon. Ce rapport de plus de 100 pages est en

« LES SCIENTIFIQUES CONFIRMENT LARGEMENT TOUS NOS MESSAGES CLÉS »

article qui est d'ailleurs le seul article annexé à la soumission à l'OSHA. D'après ce papier, l'idée selon laquelle « l'exposition à de faibles doses de fumée de tabac présente dans l'environnement augmente le risque de cancer du

réalité la réponse de l'industrie à l'Agence américaine de protection environnementale (EPA) qui, en 1993, avait conclu que la fumée de tabac présente dans l'environnement est cancérigène pour l'homme.

Une note interne du 8 mai 1996 du cigarettier américain Reynolds annonce qu'une conférence de presse sera organisée à Londres le 13 mai (à laquelle participera Marcel Roberfroid). Et éclaire les coulisses de cette étude « indépendante » : « Ce groupe a été réuni par les "Shooks" [Shook, Hardy & Bacon, le cabinet d'avocats attiré de Philip Morris, NDLR] avec la bénédiction de Philip Morris, British American Tobacco et Rothmans (...) les scientifiques confirment largement tous nos messages clés sur le tabagisme passif. (...) 130 médias ont été invités, dont des médias américains (...) Les attentes, je pense, sont élevées. Beaucoup d'argent a été dépensé. Philip Morris, en particulier, s'attend clairement à ce que le débat prenne un tour nouveau. »

DÉSINFORMATION

De nombreux scientifiques sont immédiatement montés au créneau pour dénoncer cette étude et la qualifier de désinformation. Une réfutation scientifique réalisée pour le ministère norvégien de la Santé dénonce des « omissions » et parle d'une « nouvelle tentative de l'industrie du tabac de nier les effets sanitaires associés au tabac ». ■

DAVID LELOUP

Marcel Roberfroid : « J'ai été complètement manipulé »



Au cours de sa carrière, Marcel Roberfroid a été consultant pour l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et chimique. Mais il conteste avoir été consultant pour Philip Morris. « J'ai été complètement manipulé par l'industrie du tabac. A partir du moment où vous avez donné votre petit doigt, ils vous bouffent le corps entier. Ils m'ont

considéré comme un consultant alors que je n'ai jamais signé le moindre contrat et jamais reçu d'argent de Philip Morris. Je conteste totalement avoir rédigé ce document soumis à l'OSHA, qui d'ailleurs n'est pas signé de ma main. Il y a beaucoup de choses dans ce texte qui sortent de mon champ de compétence et que je n'aurais jamais écrites. Ce document

est un faux qui m'est abusivement attribué.

Quant à la méta-analyse, j'ai été recruté par le leader du groupe, Jeffrey Idle. Je suppose qu'à l'époque il m'avait informé du fait que l'industrie du tabac finançait ce rapport, mais ça ne m'avait pas préoccupé. On s'est réunis

trois ou quatre fois et nous avons travaillé de manière indépendante. Mon billet d'avion était payé, nous étions logés et nourris, certes, mais je n'ai pas touché un centime pour écrire ce texte que je signerais encore aujourd'hui. Ma contribution concernait essentiellement l'influence de l'alimentation sur le risque du

cancer du poumon, qui était un facteur peu pris en compte à l'époque. On peut me reprocher – et je peux accepter le reproche – d'avoir cosigné un article avec des personnes qui avaient des positions plus négatives que moi par rapport aux risques du tabagisme passif, mais voilà, je l'ai fait et je l'assume. » ■ D. LP



UN BELGE AU CŒUR DE L'OPÉRATION « BLOUSES BLANCHES »



Inconnu du grand public, le Dr Claude Biéva a joué un rôle central pour minimiser les dangers du tabagisme passif en Europe. En 1989 et 1993, ce consultant aux multiples talents a organisé à Bruxelles deux congrès « orientés », secrètement orchestrés par l'industrie du tabac. Leurs contenus ont inondé la littérature scientifique et les médias. Et fait diversion. PAR DAVID LELOUP

Le Dr Claude Biéva est sans doute la personnalité belge qui s'est le plus investie pour servir l'industrie du tabac. Inconnu du grand public, son nom apparaît dans 3 937 documents internes : un record ! Ces documents révèlent que pendant dix ans, de 1984 à 1993, ce discret diplômé des facultés de médecine et de sciences de l'ULB a endossé tour à tour les fonctions d'expérimentateur, d'émissaire de l'industrie dans des colloques internationaux, de sélectionneur d'experts pro-tabac, et d'organisateur de conférences. Le tout pour aider Philip Morris à brouiller le débat scientifique sur le tabagisme passif.

En 1991, Philip Morris Europe le rémunère 66 206 francs suisses (57 800 euros courants). Un budget interne pour l'année 1992 lui alloue 75 000 francs suisses (62 300 euros courants) pour ses honoraires et ses frais. En 1994, le montant budgété est de 50 000 dollars (62 700 euros courants).

WHITECOAT PROJECT

Dans les années 1980, Claude Biéva est employé dans un laboratoire d'analyses à Bruxelles, qui réalise notamment des études pour Philip Morris. Entre 1984 et 1986, il fréquente le QG européen du groupe à Neuchâtel et les bureaux de Lausanne. Il met sur pied, de concert avec les scientifiques du cigarettier, un protocole de recherche pour étudier l'évolution du taux de nicotine dans le sang des fumeurs.

En 1987, le vent tourne : la priorité absolue de Philip Morris devient le tabagisme passif. Il faut dire que depuis la grande enquête épidémiologique de Takeshi Hirayama publiée en 1981, laquelle montrait sans ambiguïté le lien entre tabagisme passif et cancer du poumon, une abondante littérature a renforcé ce constat. A tel point qu'au milieu des années 1980, une trentaine d'Etats américains et de nombreux pays envisagent de bannir la cigarette des lieux publics.

En 1987, donc, Philip Morris lance l'ETS Consultants Program. Aussi appelé Whitecoat Project (projet « blouses blanches »), ce plan ambitieux vise à développer un réseau international de scientifiques « indépendants » censés remettre en question les effets du tabagisme passif sur la santé.

En septembre 1987, l'industrie du tabac considère Claude Biéva comme un pion central du volet européen du Whitecoat Project, chargé de recruter d'autres chercheurs pro-tabac en Belgique et en France. « Nous avons maintenant, en Europe, cinq principales "blouses blanches" disponibles pour assurer la liaison avec des chercheurs individuels dans leurs pays respectifs », explique une note interne. Il s'agit du Dr. T. Malmfors (Europe du Nord), du Prof. Perry et du Dr. F.J.C. Roe (Royaume-Uni), du Dr. C. Biéva (Belgique, France) et du Prof. F. Adlkofer (Allemagne). »



PRÈS DE 4000 DOCUMENTS contiennent le nom du Dr Biéva dans les archives du tabac. C'est le record belge.

Un document de juin 1988 confirme le rôle de « coordinateur » du Dr Biéva pour la Belgique. Il précise que le consultant belge doit informer directement John Rupp de ses avancées. Rupp est un des principaux cerveaux du Whitecoat Project : avocat au cabinet Covington & Burling, il gère pour Philip Morris le réseau international de blouses blanches, les paie, les défraie, et rend compte de leurs activités.

TORPILLER UNE LOI BELGE DE 1987

Afin de promouvoir les idées de l'industrie sur la question du tabagisme passif, Philip Morris propose au Dr Biéva d'organiser un symposium international en Belgique sur ce thème. Le consultant est chargé d'identifier et de recruter des orateurs belges et américains. Des réunions préparatoires ont lieu chez Philip Morris à Lausanne, avec des avocats américains du bureau Shook, Hardy & Bacon, qui chapeautent l'opération.

Ce symposium, qui se tiendra en février 1989, est une réaction directe de l'industrie à l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 1987, d'une loi belge interdisant de fumer dans les bâtiments de l'Etat accessibles au public. « Le but du symposium sera de discuter la justification scientifique de la récente interdiction belge de fumer dans certains lieux publics », explique une note interne. L'industrie sait que les lieux où il est interdit de fumer réduisent la consommation de cigarettes. Et elle craint que cette première interdiction s'élargisse à d'autres lieux publics.



Friday 10th : IAM - Meeting in Gausanne with Dr. C. BIEVA to continue discussions on the ETS projects and tentatively draft experimental protocols. It was also considered that Dr. BIEVA attends the Tokyo Conference, as an observer, and at the same time try to identify possible participants at the projected Brussels Symposium, and select among them the ones who could be "positive" actors in the panel discussions.

In the absence of H.W. Galsch
signed by
I. Marcolitch

ATHÈNES, TOKYO, UPPSALA...

A la même époque, Biéva élargit son offre de services. Il assiste à plusieurs congrès scientifiques pour le compte de Philip Morris où la question du tabagisme passif est débattue. Lyon, Athènes, Tokyo, Londres, Uppsala, les déplacements s'enchaînent. Il réalise des comptes-rendus pour le cigarettier. Ces voyages lui permettent également d'identifier des chercheurs pro-tabac.

Le 14 février 1989, au Palais des Congrès de Bruxelles, s'ouvre enfin la « conférence Biéva », comme l'industrie la surnomme en interne. Elle durera trois jours. Claude Biéva a réussi le tour de force de faire sponsoriser l'événement par le ministère belge de la Santé publique, l'Institut d'hygiène et d'épidémiologie, et l'OMS. L'industrie du tabac a tout préparé mais n'apparaît nulle part. Et au moins 10 des 21 principaux intervenants sont secrètement à la solde des cigarettiers...

Le symposium s'intitule *Présent et futur de la qualité de l'air ambiant*. Un thème qui n'a rien d'anodin. En finançant un colloque sur la qualité de l'air intérieur, l'industrie relativise

LE DR BIÉVA ALLAIT REPÉRER

des chercheurs pro-tabac dans les congrès internationaux pour qu'ils interviennent dans ses colloques à Bruxelles, d'après cette note.

66 206 FRANCS SUISSES :

c'est le montant payé par Philip Morris à Claude Biéva en 1991, selon ce document.

l'importance de la fumée de tabac : celle-ci devient subitement un polluant de l'air parmi bien d'autres, comme les émanations chimiques des moquettes ou des meubles, le monoxyde de carbone, le radon ou même les « bio-effluents » émanant des travailleurs – comprenez les odeurs corporelles et autres gaz intestinaux !

Le communiqué de presse, préparé depuis Londres par l'agence de relations publiques Burson-Marsteller, mandatée par Philip Morris, joue à fond la carte de la diversion. Son titre ? « *Le syndrome du bâtiment malsain, une question sanitaire européenne peu connue* ». On y lit notamment que « *parce que la fumée de tabac ambiante est visible et odorante, elle a souvent été stigmatisée comme source majeure de pollution de l'air intérieur. Cependant, des études indé-*

pendantes n'ont pas pu montrer que la fumée de tabac causait des problèmes de santé chez les employés. La fumée ne représente que 4 % de la proportion



Belga

totale des facteurs qui contribuent à la mauvaise qualité de l'air intérieur. » Bref, le tabagisme passif n'est pas un souci de santé publique. Le problème est ailleurs. CQFD.

LIVRE ET BATTAGE MEDIATIQUE

Le symposium va permettre à l'industrie de marteler son message relativiste dans les bibliothèques universitaires et les médias. Elsevier publie les actes dans un ouvrage de près de 500 pages. Burson-Marsteller orchestre une subtile stratégie de communication dans neuf pays européens.

En Belgique, par exemple, « *le dossier de presse [sera] distribué à une liste très large de journalistes* », alors qu'en

Allemagne, où l'industrie de la ventilation est très présente, l'information sera « *proposée exclusivement à un magazine spécialisé dans la construction, la ventilation ou la santé* » afin qu'elle fasse ensuite boule de neige dans les médias généralistes une fois « *crédibilisée* ».

En 1991, rebelote. Claude Biéva se rend à Neuchâtel et Indianapolis pour préparer une conférence similaire prévue en 1993. Philip Morris a budgété 300 000 francs suisses pour l'organisation. Le consultant belge est le coordinateur local du colloque. Il participe à des réunions dans les bureaux new-yorkais et londoniens de Shook, Hardy & Bacon, qui supervisent l'opération. On ne change pas une équipe qui gagne.

LA VENTILATION : DU VENT !

Du 17 au 19 février 1993, quelque 200 experts de 25 pays se retrouvent à Bruxelles pour débattre d'un thème a priori anodin : *Conception des bâtiments, technologie et bien-être des occupants dans les climats tempérés*. Campagne de presse. Publication des actes. L'objectif est sensiblement le même qu'en 1989 : faire diversion en montant en épingle une série de polluants intérieurs, puis appuyer l'idée qu'il faut aérer les bâtiments pour améliorer le bien-être des occupants.

La ventilation est l'éternelle solution technologique poussée par l'industrie du tabac pour éviter des lois interdisant de fumer dans les bâtiments. Et c'est... du vent. Depuis 2005, la Société américaine des ingénieurs du chauffage, de la réfrigération et de la climatisation (ASHRAE), qui édicte des normes industrielles à vocation mondiale, est formelle : « *Le seul moyen d'éliminer efficacement les risques pour la santé associés à l'exposition à la fumée de tabac est d'interdire de fumer.* »

Ce n'était pas sa position en 1993 : alors infiltrée par les cigarettiers, l'ASHRAE assurait le contraire. Et était l'un des principaux sponsors de la conférence de Claude Biéva ! ■

DAVID LELOUP

Claude Biéva : « Je n'ai pas obscurci le débat »

Invité à réagir, le Dr Biéva minimise sa relation avec l'industrie du tabac et nie avoir été au courant des objectifs réels de ses activités pour Philip Morris. « *J'ai juste joué un humble rôle d'homme de laboratoire, dit-il. J'étais consultant occasionnel et je ne me souviens pas avoir touché les sommes astronomiques que vous évoquez. Oui j'ai été rapporteur scientifique pour Philip Morris lors de colloques mais je n'ai "recruté" aucune blouse blanche. J'ai fait partie du comité organisateur des deux congrès mentionnés, mais j'ai réalisé un travail de scientifique objectif, qui invite des gens de toutes tendances. Je suis un homme de laboratoire avec une éthique, une rigueur scientifique et je n'ai pas le sentiment d'avoir participé à obscurcir le débat sur le tabagisme passif. J'ignorais que les deux congrès avaient pour but de relativiser l'importance de la fumée de tabac. Shook, Hardy & Bacon ? Ce nom ne me dit absolument rien. Je n'ai jamais consulté les documents me concernant dans les archives du tabac. Ça ne m'intéresse pas.* » ■ D.L.P.

BUDGET POSITION 307 (CHF)								8405129
1991 RESEARCH PROJECTS AND CONSULTANTS (PAID DIRECTLY)								
Name	TOTAL 1-91	911	912	91	9	91	911	TOTAL
ALZMAN		27.113.-						27.113.-
ANDERSON						1.132.-		1.132.-
ATTESLANDER	5.500.-							5.500.-
BÄTTIG		5.020.-				594.-		5.614.-
BIEVA	24.917.-	20.176.-		12.702.-		5.359.-	1.566.-	66.706.-



DE LA VEILLE « VITALE » POUR PHILIP MORRIS RÉALISÉE CONFIDENTIELLEMENT À L'ULB

Entre 1984 et 1988, le Centre de recherches sur le droit de l'alimentation de l'ULB a touché près de 2,5 millions de francs belges (107 000 euros courants) de Philip Morris pour réaliser de la veille législative. Un travail confidentiel qualifié par le cigarettier de « vital » pour le succès de l'entreprise.

PAR DAVID LELOUP

Le premier contrat entre Philip Morris et le Centre Bigwood de recherches sur le droit de l'alimentation est signé le 27 juin 1984 par les plus hautes autorités de l'ULB : le recteur Hervé Hasquin, le président du Conseil d'administration André Degroeve, et le président de l'Institut d'études européennes Jean-Victor Louis, dont dépend le Centre. Ce contrat d'un an, pour 70 000 francs suisses, démarrera le 1^{er} octobre 1984.

La mission confiée par Philip Morris à Michel Fondu, codirecteur du Centre ? Etablir « pour les pays européens (y compris, si possible, les pays situés de l'autre côté du rideau de fer), le Moyen-Orient et les pays africains, la liste des additifs autorisés dans les

produits manufacturés de tabac et la production de cigarettes [...] ainsi que les normes de composition prévues dans les réglementations nationales à ce sujet. »

La convention précise que « les engagements de confidentialité resteront en vigueur sauf autorisation



AUCUN SOUCI ÉTHIQUE, pour Hervé Hasquin, à signer un contrat avec un cigarettier.

spéciale de [Philip Morris] », ce qui interdit aux chercheurs de publier leurs résultats. Et donc d'en faire profiter les Autorités de santé publique belges ou étrangères qui auraient pu être tentées de s'aligner sur les législations les plus contraignantes.

SANS ÉTAT D'ÂME

Ce souci de discrétion s'étend à la résolution d'éventuels litiges. Dans ce cas, le recteur s'arrangera « à l'amiable » avec le directeur de Philip Morris. Surtout pas de vagues... Hervé Hasquin s'étonne aujourd'hui d'avoir signé un tel contrat, dont il n'a aucun souvenir : « La plupart des contrats de recherche étaient approuvés par la cellule Recherche et n'étaient pas signés par les recteurs. » Et sur le plan éthique ? « Avoir signé avec Philip Morris ne me pose pas problème, car cette recherche ne faisait pas la promotion du tabagisme ni ne cherchait à orienter la littérature scientifique dans un sens favorable à l'industrie. »

Reste que ce travail de veille législative est considéré par le cigarettier comme « vital pour le succès financier

de l'entreprise », selon un document interne de 1988. Les données recueillies lui ont vraisemblablement servi à ajuster son lobbying et sa production en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique...

Philip Morris est le seul et unique « client » privé du Centre Bigwood. Trois autres contrats du même acabit suivront : 40 000 francs belges (1985), 400 000 (1986) et 350 000 (1987).

Durant ces années, Michel Fondu signe des lettres à en-tête de l'ULB en s'attribuant le titre de professeur, ce qu'il n'est pas. Avec cette casquette, il siège au Conseil supérieur de la Santé et au codex Alimentarius, une commission sous l'égide de l'ONU. Avec sa casquette de consultant, il informe Philip Morris des discussions en cours : « Le Prof. Fondu a promis d'envoyer tous les documents pertinents » concernant la dernière réunion du codex, note un cadre du cigarettier en septembre 1987.

« La déontologie a manifestement été dépassée. Si j'avais su cela à l'époque, je ne l'aurais pas admis... », soupire l'expert supérieur de Fondu, Jean-Victor Louis... qui a, comme Hervé Hasquin, signé le premier contrat avec Philip Morris sans état d'âme. ■



A Bordet, les cigarettiers finançaient le service du président du Comité d'éthique...

Dans les années 1980, le professeur Jean Klastersky, chef de service de médecine interne de l'Institut Jules Bordet (ULB), a fait sponsoriser son service par le lobby belge du tabac (Fedetab). Cela aurait duré « une dizaine d'années » selon lui. Les montants ? « Oubliés... » Ironie du sort, Jean Klastersky présidait à l'époque le Comité d'éthique de l'Institut. Dans

un courrier officiel du 27 janvier 1984, il adresse au président de la Fedetab plusieurs « tirés-à-part des travaux que nous avons réalisés grâce à votre généreux soutien ». En annexe, pas moins de 11 publications scientifiques datées de 1983 : pas une seule ne mentionne le support financier de l'industrie. Rescapé des archives de la British American Tobacco, ce courrier est le seul à attester d'un

tel financement. Les archives de la Fedetab devraient être plus loquaces, mais elles n'ont pas été versées aux « tobacco documents »... Selon Klastersky, il s'agissait d'une « bourse sans contrepartie » et la Fedetab ne lui avait « pas demandé » de déclarer ce financement. « C'était une autre époque : on fumait dans les avions et certains médecins fumaient pendant leur tour ! » ■ D.L.P

A Liège, on traitait directement avec New York

L'Université de Liège n'échappe pas complètement aux sirènes du tabac. Un chercheur du Laboratoire de chimie médicale, feu Jacques Gielen, a reçu le soutien financier du sulfureux Council for Tobacco Research (CTR) de 1976 à 1985. Dix bourses annuelles de 50 000 dollars pour étudier, entre autres, les mécanismes biochimiques cellulaires activés par la fumée de cigarette chez les rats. De la recherche fondamentale de haut vol réalisée en toute transparence : le soutien du CTR est déclaré dans chaque publication. Créé

en 1953, ce centre basé à New York était en partie piloté par l'agence de relations publiques Hill & Knowlton et des avocats à la solde des cigarettiers. Sa principale mission ? Orienter la recherche scientifique dans un sens favorable à l'industrie. En un peu plus de quarante ans, le CTR a dépensé 282 millions de dollars pour soutenir plus de 1 000 chercheurs qui ont publié quelque 6 000 articles scientifiques. Selon le Wall Street Journal, le CTR est responsable de « la plus longue campagne de désinformation de l'histoire économique des États-Unis ». ■ D.L.P